



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILLAC

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 187

AVRIL 2018

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

IRVILLAC SOUS LA NEIGE



ph



VISITE VIRTUELLE de la COMMUNE

Réalisées au courant de l'été 2017, par beau temps, ces séries de photographies, prises à partir d'un drone ont été assemblées pour pouvoir réaliser ce panoramique et ainsi identifier les bâtiments publics de la commune.

SOCIETE ARPANUM <http://www.arpanum.com/>
le lien : <http://arpanum.com/vv/irvillac.html>.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 FEVRIER 2018**

Lors de cette séance de Conseil le Maire, Jean-Noël LE GALL, a présenté aux élus les résultats des comptes administratifs des différents budgets de la collectivité pour l'année 2017.

Pour le Budget de la commune, le résultat de l'exercice laisse apparaître un excédent de 177 696,24 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 83 912,50 € pour la section d'investissement. Le Maire a souligné une stabilité des recettes et une baisse des dépenses de fonctionnement de 3,9 % par rapport à l'année 2016, résultant d'une diminution des charges de personnel.

Pour le Budget de l'Eau, le résultat de l'exercice laisse apparaître un excédent de 21 539,37€ pour la section d'exploitation et un excédent de 11 293,09 € pour la section d'investissement

Pour le Budget du lotissement communal, les dépenses de l'exercice concernent les travaux d'aménagement et de viabilisation des lots pour un montant de 87 932,48 €. Les recettes, résultant de la vente des terrains aménagés, s'élèvent à 40 000 €.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé la proposition du Maire de maintenir les taux d'impositions des taxes directes locales pour l'année 2018 :

Taxe d'habitation : 15,79 ;

Taxe foncière (bâti) : 20,86 ;

Taxe foncière (non bâti) : 46,80 ;

Les élus se sont également prononcés sur l'aménagement des rythmes scolaires pour l'année 2018/2019. Ils ont approuvé le retour à la semaine de 4 jours, avec suppression des classes le mercredi, ainsi qu'une modification des horaires d'école permettant de prolonger d'un quart d'heure la pause méridienne. L'ouverture des classes aura lieu le matin à 8H45 et la fermeture l'après-midi à 16h30. Les A.P.C. se feront les mardis et jeudis de 16h30 à 17h10 pour les élèves concernés.

Le Maire a été autorisé à signer une nouvelle convention avec l'Amicale des retraités pour la mise à disposition des locaux qu'ils occupent dans la salle Kerlévenez.

Une convention sera également renouvelée avec la CCPLD pour l'assistance technique pour les travaux d'entretien de la voirie communale.

Les élus ont également approuvé le maintien en zone de vigilance de la commune pour la lutte contre les mérules et autres parasites xylophages.

Le tableau des emplois du personnel communal a été modifié pour le poste d'agent de comptabilité dont la durée de travail hebdomadaire passe de 35h00 à 21H00.

Le Conseil Municipal a également approuvé la refonte des statuts de la CCPLD qui précise les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives de cette dernière ainsi qu'une charte de gouvernance politique de la communauté qui rappelle la notion d'intérêt communautaire et les politiques de fonds de concours et les accompagnements à la maîtrise d'ouvrage pour les communes membres

La séance de Conseil Municipal s'est achevée sur des questions diverses où ont été évoqués le devenir de la salle de judo de Daoulas et de l'EHPAD de Daoulas dont le SIVU arrive à terme en 2019.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au jeudi 22 mars 2018, à 17H30, où l'ordre du jour sera principalement consacré au vote des budgets prévisionnels pour l'année 2018.

La clôture de la séance a eu lieu à 22H30.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MARS 2018**

Cette séance de Conseil a été principalement consacrée au vote des budgets prévisionnels de la commune, du service de l'eau potable et du lotissement communal.

Pour le budget de la commune, les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 918 323 €. Les produits de la fiscalité locale sont en légère augmentation et représentent un prévisionnel de recette de 422 353 € contre 414 345 € en 2017. Le montant des dotations de fonctionnement de l'Etat ont été estimés à 243 770 € et les produits des services communaux à 141 000 € ;

Pour la section d'investissement les recettes et les dépenses s'équilibrent à hauteur de 575 389 €. Les principaux investissements concernent les travaux d'entretien de la voirie communale ainsi que l'aménagement de la route du Tréhou, dans le bourg d'Irvillac, la rénovation du mobilier de la chapelle Notre Dame de Lorette et le remplacement des baies vitrées de la cantine scolaire.

Pour le Budget du service de l'Eau Potable, les recettes et les dépenses de la section d'exploitation s'équilibrent à hauteur de 152 975 € et les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibrent à hauteur de 193 449 €. Les principaux investissements concernent des travaux d'étanchéité de la cuve du château d'eau du bourg (40 000 € HT), l'installation d'une télésurveillance du réseau (25 0000 €) et la pose d'une nouvelle conduite entre le hameau du Bot et le passage à niveau de Lesvreach (19 979 € HT).

Pour le Budget du lotissement communal de Park An Heol, les travaux d'aménagement restant à réalisés représentent un montant de 83 000 € et les recettes, provenant de la vente des lots, sont estimées à 72 560 € pour l'année 2018.

Les élus ont approuvés à l'unanimité ces propositions budgétaires présentées par le Maire.

Les autres points de l'ordre du jour concernaient une cession de délaissé communal dans le hameau de Kerguilvern, l'autorisation de lancement des marchés pour les investissements du service de l'eau potable, et une demande de subvention, au titre de la Dotation du soutien à l'investissement local, pour le remplacement des baies vitrées de la cantine scolaire.

Laurence Kervern, Adjointe aux affaires scolaires, a informé les élus de la validation par l'Inspectrice d'Académie, de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée de septembre 2018 (retour à la semaine de 4 jours avec interruption des classes le mercredi et élargissement de la pause méridienne).

La séance de Conseil Municipal s'est achevée sur cette information.

La date du prochain Conseil a été fixée au lundi 14 mai 2018.

Prévention des vols

La gendarmerie renouvelle ses consignes de prévention contre les cambriolages de maisons d'habitation.

Les gendarmes recommandent aux personnes qui s'absentent de leur domicile pour des vacances de demander à leurs voisins ou leurs proches d'être vigilants et de relever toute information utile à l'enquête (immatriculation de véhicule, signalement d'individus suspects)

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites//Zooms/Operation-tranquillite-vacances>

Informations diverses



Assemblée générale du Comité des Fêtes le 12 mars à la salle de la Mairie.

Les projets d'animations :

- le dimanche 15 avril, présentation du char qui participera, une semaine plus tard, au carnaval de la Lune étoilée à Landerneau. À cette occasion, il y aura une fête foraine.

Les forains doivent s'installer sur la commune le 3 avril et feront fonctionner leurs manèges le mercredi 4 avril puis le week-end suivant et le week-end du 14 au 15 avril.

- Le jeudi 21 juin, Fête de la musique, dans le centre-bourg, en présence de plusieurs groupes de musique

- Un repas au mois de décembre

L'ouverture d'un atelier de couture, est attendue pour le mois de septembre. Les dirigeants finalisent les modalités.

Election du bureau :

Président : Yann Monbel ; Vice-présidente : Estelle Froy ; Trésorière : Fanny Le Bot et Enora Gauthier ; Secrétariat : Laura Raynaud, Maiwenn Berthou et Aurélien Féroc.

Frelons asiatiques



COMMUNICATION FRELON ASIATIQUE MARS 2018

En cette fin d'hiver, le frelon asiatique n'est pas encore sorti de sa torpeur si ce n'est quelques téméraires osant affronter les derniers froids. Les futures reines, aussi appelées fondatrices, vont bientôt entreprendre la construction de nouvelles colonies.

APPRENEZ A DETECTER LES NIDS PRIMAIRES

A partir du mois de mars, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux... En début de saison, ce nid de taille réduite (quelques centimètres de diamètre) ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs. La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien dans son nid au

moment de l'intervention. Cette intervention peut se faire par des méthodes mécaniques (écrasement du nid et de sa fondatrice, aspiration) ou chimiquement. Une intervention nocturne est donc conseillée pour s'assurer de la présence de la fondatrice.

Ce nid primaire sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant. Cette migration sera suivie du développement du nid définitif qui contiendra jusqu'à 2000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses.

Soyez donc vigilant dès le mois de mars pour une détection la plus précoce possible des nids.



LE PIEGEAGE, COMMENT INTERVENIR ?

Attention, la pratique du piégeage de fondatrices doit être rigoureusement encadrée car la technique utilisée peut générer plus de dégâts sur la biodiversité que sur l'espèce visée

En effet :

Il n'existe à ce jour aucun piège autonome strictement sélectif. L'usage de pièges sans respect des consignes d'utilisation peut avoir plus d'effets délétères que bénéfiques sur l'environnement et la biodiversité.

Aucune étude scientifique ne permet de montrer que la lutte préventive par piégeage printanier est un moyen de régulation de l'espèce. Il faut donc savoir que l'objet d'une telle campagne ne peut être la disparition des nids sur un territoire.

Des pièges totalement inadaptés existent sur le marché. Soyez donc très vigilants sur le choix du matériel de piégeage car ces méthodes présentent un danger sérieux pour les insectes locaux.

Il existe divers modèles de pièges en vente. Il est également possible de les construire soi-même. Une explication est disponible sur le site de la FDGDON 56. Mais, attention, ces pièges doivent être utilisés avec rigueur. Au printemps, inutile de poser le piège dans le rucher : à l'émergence, les fondatrices recherchent exclusivement des sources d'énergie sucrées (nectar, sève) pour répondre à leurs besoins importants. Il faudra poser le piège préférentiellement à proximité d'une source d'eau (étang, rivière...) ou de zones favorables à la construction du nid primaire (abri de jardin, abri à bois, carport, dépendances...). La période de piégeage est précisément définie et doit être respectée : **1^{er} avril au 15 mai**. Au-delà, de cette période, la foison d'insectes pollinisateurs ne permet plus la pose de pièges non sélectifs.

La sélectivité toute relative des pièges employés ne permet pas d'assurer un piégeage exclusif des frelons asiatiques. Le matériel employé devra absolument être aménagé pour éviter la noyade des captures dans l'appât liquide, au moyen d'une grille ou d'un support quelconque. Des échappatoires devront également quotidiennement pour libérer les insectes non ciblés. A défaut de piéger les fondatrices dès les printemps, il est fortement conseillé aux apiculteurs de piéger aux abords immédiats des ruchers durant la période de plus forte attaque du frelon asiatique (d'août à octobre) de façon à diminuer la pression qu'il exerce sur les colonies d'abeilles. A cette période de l'année, la recherche de protéines est importante pour nourrir la colonie. La pression au niveau des ruchers peut également être réduite par la pose d'appâts de diversion riches en protéines (par exemple des déchets de poissons).

Gardez à l'esprit que l'usage de cette méthode ne vous épargnera pas de l'installation éventuelle de colonies de frelons.

SI VOUS AVEZ DETECTE UN NID :

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE OU LA FDGDON FINISTERE
accueil@fdgdon29.com

→ Demandeurs d'emploi

Vivez votre futur emploi ! {avec adema}



**Testez un métier agricole...
vous allez adorer !**

1 formation découverte gratuite
3 semaines en entreprise
1 contrat de travail ou 1 formation à la sortie

Parlez d'adema (Aide des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles)
à votre conseiller Pôle emploi
www.fafsea.com/adema



Le centre de formation de Kerliver à Hanvec organise pour les demandeurs d'emploi une session de découverte des métiers agricoles
Prochaine session **ADEMA** au CFPPA de Kerliver : Du 14 Mai au 12 Juin 2018.

Réunions d'information collective : **Judi 12 Avril à 10h**

ADEMA est un dispositif de découverte des métiers agricoles : Elevage, maraichage, travaux forestiers, travaux paysagers, horticulture, pisciculture, ...

Durant la première semaine les stagiaires découvrent l'ensemble des métiers et de l'emploi en agriculture au travers de visites et de pratique au centre. Ensuite ils réalisent un stage dans une exploitation ou entreprise de leur choix afin de tester l'activité qui les intéresse.

Puis durant deux jours est réalisé un bilan de leurs expériences et un accompagnement pour la poursuite de leur projet.

Sont éligibles les personnes inscrites à Pôle emploi qui n'ont pas d'expérience de plus de trois mois consécutifs en agriculture et n'ont pas suivi de formation agricole.

Contact : Centre de formation de Kerliver - 29460 HANVEC - Tél : 02 98 20 00 08

Référente pédagogique : Dominique LAOUENAN - Référente administrative : Sandrine DELMOTTE

Entente Sportive de la Mignonne



Les jeunes de l'Es mignonne ont profité de la formation qu'ils avaient suivi à Châteaulin pour organiser un stage pour les joueurs des équipes U13, U11, U9, U7.

Ce stage s'est déroulé sur le terrain d'Irillac les 8 et 9 mars sous la forme de deux ateliers spécifiques, un pour les gardiens et un pour l'arbitrage.

75 joueurs et éducateurs ont participé à ces 2 journées

Encadrants :

U13-12 : Riwan Subira, Titouan Jouany

U11-10 : Benjamin Bellec, Nicolas Le roux

U 9-8 : Thomas L'Hostis, Jean-Louis Guillerm

U 7 : Luc Ben, Erwan Quiguer

Gardien : Damien Cardinal

Arbitrage : Morgan Yvinec et Ewen

Coordinateur : Robert Le meur



**IRVILLAC DIMANCHE
RANDONNEE 15 AVRIL**



9 kms
16 kms

Le bénéfice servira à financer le déplacement de l'équipe U12 de l'E.S. Mignonne au tournoi de Santander en Espagne.

Inscriptions et départ : entre 8h et 11h au terrain de foot
Participation : 4 € (+ de 12 ans)
Renseignements : 06.28.34.87.14 / 06.87.68.40.76

ESM
ISIDORO CONSTRUCTION

**CONCERTS
à la
CHAPELLE
NOTRE DAME DE
LORETTE**



A l'initiative de WAR HENTCHOU IRVILHAG, la programmation des concerts de l'été s'annonce :

A cette heure, SIX concerts sont programmés :

- Le 4 juillet 2018 à 17H : Laurent GOURVEZ, chant et guitare, Kevin CAMUS, uilleann pipe, Nathalie MOGUEROU, guitare et chœur, et David SEITE aux percussions
- Le 26 juillet à 17 h : Le groupe AARIN : Andréa INGHAM et Richard HEANEY
- Le 3 aout à 17 h : Yaouen LE MARIN
- Le 10aout à 17 h : Jean BARON
- Le 17 aout à 17 h : H.ROBERT
- Le 24 aout à 17 h : John MOLINEUX

**Arrivée de la Redadeg
à Plouguerneau !**

Ce qui vous attend le 12 mai prochain est exceptionnel !
Pour fêter l'arrivée de la Redadeg à Plouguerneau, élus et agents municipaux, écoles, bénévoles et associations, artisans et commerçants travaillent d'arrache-pied pour vous concocter un programme aux petits oignons mêlant spectacles, animations, sports et musiques pour petits et grands.
Parce que l'organisation de ce grand événement de l'année doit être la plus partagée possible, nous vous proposons de participer au financement de la programmation.
Comment ? En vous rendant sur la plateforme bretonne de financement collaboratif « kengo.bzh » avant le 12 mai 2018.
Grâce à vos contributions, nous pourrons organiser une troisième scène musicale et un spectacle de cirque ambulant breton. Avec vous, nous ferons de l'arrivée de la Redadeg, un rassemblement convivial où chacun pourra profiter gratuitement des festivités.
Des contreparties sont prévues pour chaque contribution.
Rendez-vous sur
<https://kengo.bzh/projet/1135/arrivee-de-la-redadeg>



1^{ER} MAI **DAOULAS**
Parking couvert du **SUPER U**

Réservation **06 71 87 63 03**
lescopainsdilan@gmail.com

GUIDE Grenier
Petite restauration sur place
09H00 - 18H00
Accueil des exposants 07H00

5€ La place de parking
1€ L'entrée visiteur (Gratuit pour les moins de 12 ans)

Organisé
Au profit de l'association
Les copains d'Ilan
Enfant diagnostiqué autisme typique

LOPERHET
Parc du Fogot

LUNDI 2 AVRIL 2018

Chocolats assurés pour chaque participant

CHASSE AUX OEUFS
12^{ème} édition
3€ Les deux œufs
13H30 - 17H30

Animée par **OUPPI** le clown
Café Crêpes Gâteaux Buvette - Maquillage Pêche à la ligne et de **Nombreux lots à gagner**

Association SPORT BIEN-ETRE

YOGA DU RIRE: 14 avril

MARCHE:

- lundi 2 avril: Logonna, circuit: Anse du Bourg- Moulin-Mer
 - lundi 9 avril: Hanveg, circuit de La Madeleine
 - lundi 16 avril: Logonna, circuit: Pointe du Chateau
- Le rendez-vous est fixé à 13h30 Place de la Mairie à Logonna où est organisé le covoiturage pour les sorties hors Logonna.
Départ de la marche à 13h45, retour vers 16h30/17h00.

Autres informations



Tap's : 110 enfants fêtent le carnaval

C'était carnaval pour les enfants inscrits aux ateliers des Temps d'activités périscolaires. Environ 110 enfants ont défilé, dans les rues avant d'aller prendre un goûter à la salle Kerlevenez.

Les Serres Fleuries de Kermenguy vous accueillent à Irvillac (en direction d'Hanvec, à Créac'h Menguy) **les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h** (fermeture à 17h le mardi),



et sur les marchés de L'Hopital Camfrout le mardi, St Urbain le mercredi, Chateaulin le jeudi, Pont de Buis le vendredi, Plougastel Daoulas le samedi.

Ce début de printemps, je vous propose pâquerettes, violas, pensées, primevères, anémones ... afin d'égayer vos fenêtres et jardins en attendant l'été.

Et toujours : **fraisiers en godets** à planter dès maintenant pour déguster des fraises cet été (Gariguette et variétés remontantes), **petits fruits** (cassis, groseille, framboise) et une sélection de **petits arbustes et plantes de terre de bruyère**. Les fleurs d'été arriveront vers la fin avril...

A bientôt parmi les fleurs,
Christelle Prioux
06-78-42-13-59

AAPPMA de DAOULAS 1ère grande journée nettoyage : le Lohan

Tous les volontaires sont les bienvenus pour cette 1ère journée de nettoyage 2018 qui est prévue le samedi 28 Avril 2018. Vous trouverez ci dessous le programme, si vous êtes intéressés et pour faciliter l'organisation (repas restaurant, formation des équipes...), merci de téléphoner 02.98.25.86.10 ou 02.98.04.21.11 ou encore sur le site en cliquant sur le lien suivant : [contact](#).
ou via notre mail : aappma.daoulas@gmail.com
DATE LIMITE d'inscription le 23 Avril 2018

Le matin, début des travaux à 09 h au lieu dit " Lohan" route romaine sur la commune d'Irvillac (coordonnées GPS : <https://goo.gl/maps/TEBrimJc4ot>) .

Le midi un repas **gratuit** vous sera servi au restaurant : " L'auberge du Camfrout " à L'Hopital Camfrout.

L'après midi reprise des travaux 13h30 au lieu dit " Guern Emery" (coordonnées GPS:<https://goo.gl/maps/rZbe4awqQkD2>)
Fin des travaux prévue vers 17 h , un casse-croûte vous sera offert

THÉÂTRE OXYGÈNE
VOUS PRÉSENTE

PIÈCES COURTES
DE
GEORGES COURTELINE
Mise en scène **Ida HERTU**

POUR EN SAVOIR PLUS VENEZ NOUS VOIR!
2018

Salle Kerlévénez **IRVILLAC**
SAMEDI 14 Avril 21h
Organisé par l'ESM pour financer le déplacement lors d'un tournoi U 12 en Espagne

Tarifs
7 €
A PARTIR
DE 12 ANS





De nombreux visiteurs se sont croisés dans le hangar de Maltant à l'occasion du deuxième anniversaire de la Recyclerie.

La Recyclerie du Pays de Daoulas

Samedi 7 avril à partir de 10h

Cantine Mensuelle "UNE TERRINE VEGETALE DE PRINTEMPS "

En prévision des futurs Pique-Niques, venez cuisiner et mélanger céréales, légumes, épices, etc ... avec les conseils et astuces d'Anne-Marie.

Prévoir tablier, bon couteau et bocal propre.

Adhésion et prix libre

Samedi 14 avril de 14h30 à 17h30

Atelier "Livres Pliés" (voir livresplies.fr)

Recyclage artistique d'un livre à partir d'un motif (portrait, animaux, citation, thème...) sous forme de patron, avec les conseils d'Annie. Mesures, découpage, pliage ... Un peu de patience et de précision pour obtenir tout "simplement" un objet de déco original à exposer ou à offrir.

Sur inscription au 06.76.84.19.60

Adhésion et prix libre

ATELIERS VELO à Goasven Logonna organisés par le Collectif KILT

Vendredi 20 avril de 17 à 19h

Apéro-démontage "Un coup d'clé, un coup d'cidre" : on démonte, on récupère des pièces et on remonte des vélos. Bonne occasion de découvrir les secrets de la mécanique vélo.

Samedi 21 avril de 10 à 13h

Programme "Devenir Vélonome" : Les secrets du Dérailleur : montage, câblage, réglages, différents modèles.

Venez entretenir ou réparer votre bécane en prévision des prochaines balades !

Adhésion et prix libre



Les chasseurs ont fait le point lors de l'assemblée générale de la société de chasse avec comme constat d'une baisse régulière du nombre de sociétaires. Ce qui a entraîné une modification de ses statuts internes, le nombre de personnes au bureau passe de 15 à 9. Actuellement, ils sont onze membres à diriger la société.

À noter : Le repas des propriétaires est prévu le dimanche 3 juin. La prochaine assemblée générale se tiendra le dimanche 2 septembre, dès 9 h 30.

Devenir "Famille de vacances" avec le Secours populaire français Le droit aux vacances pour tous les enfants



Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le Secours Populaire Français – Fédération du Finistère recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 7 à 12 ans l'été prochain.

Vous habitez à la campagne ou à la mer ? Accueillez un enfant. Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 7 à 12 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère.

Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ?

L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer.

N'hésitez pas à prendre contact

par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi et jeudi)

par courriel : vacances@spf29.org

"La Croix Rouge française de Landerneau organise des braderies tous les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

A l'occasion de ces braderies, vous pourrez choisir des vêtements d'occasion pour toute la famille, un sac de 30L pour 5EUR ou un sac de 20L pour 3EUR.

Vous pourrez également découvrir des arrivages réguliers de vêtements neufs.

Lors de ces braderies, vous pourrez trouver d'autres articles que du textile (jouets, livres, vaisselles ...).

Les dates des prochaines braderies sont les suivantes:

- samedi 7 avril
- samedi 21 avril
- samedi 5 mai
- samedi 19 mai
- samedi 2 juin
- samedi 16 juin

Ces braderies sont ouvertes à tous.

Venez très nombreux à ces braderies de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Les bénévoles vous accueilleront avec le sourire."

BRADERIE à la boutique solidaire du Secours Populaire :

**Samedi 14 Avril à partir de 9h00
au local du Secours Populaire
3 rue de la Gare à Daoulas.**

Venez dénicher des vêtements Femmes, Hommes, enfants toutes tailles, des bibelots, du linge de maison, de la vaisselle, des livres.

La braderie est ouverte à tous. Venez nombreux. Les fonds récoltés permettent une aide alimentaire pour les familles qui en ont besoin dans le Pays de Daoulas.

Dépôts de vêtements possibles lors des braderies ou lors de nos permanences du mardi matin et mercredi après-midi, sinon possibilité de déposer sous l'abri.

(à noter la prochaine braderie le 05 mai).

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire, jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Sandrine Boucher, sandrine.boucher@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans, info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com
Newsletter : www.irvillac.fr

Services de Garde



MEDECINS (Week end, jour férié, nuit)

Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15**, (à partir de 14h le samedi) qui fera directement intervenir les moyens les plus adaptés à la situation, ou vous renseignera, pour la pharmacie composer le **3237**.

URGENCES

SAMU	15
Pompiers	18
Police	17

112

Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64
Ambulances A.B.I. 02.98.25.78.83

Informations mairie

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 – 12H00 – 15h00 – 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 – 12h00
Horaires d'Été (juillet – août) :
Du Lundi au Vendredi : 9H00 – 12H00
Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37
info@irvillac.fr
www.irvillac.fr
<http://irvillac.over-blog.com>

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire
Permanence sur RDV
06.81.09.71.48
02.98.25.81.20

POULAIN Jean-Claude

1er Adjoint au Maire
Voirie/Bâtiments communaux
Permanence le Mercredi de 10h à 12h
Tél : 02 98 25 82 27
Port : 06 12 01 46 72
jean.claude.poulain@irvillac.fr

LE HENAFF Patrick

2ème Adjoint au Maire
Environnement/Urbanisme/Eau et Patrimoine
Permanence le Mardi de 10h à 12h
Tél : 02 98 25 87 45
Port : 06 95 20 12 38
patrick.le-henaff@irvillac.fr

KERVERN Laurence

3ème Adjoint au Maire
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance
Permanence le Lundi de 10h à 12h
Tél : 02 98 25 84 77
Port : 06 38 41 22 10
thkervern@wanadoo.fr

Pour joindre l'Agence Postale : **09 67 06 83 89**



Urbanisme

DECLARATION PREALABLE :



Demandés :

BLANCHARD Jérôme, 13, route de Hanvec : Réfection toiture et charpente
OLEO François, 12, route du Tréhou : Création d'une fenêtre fixe

Accordées :

KEROUANTON Anjelina, 3, rue de la Vierge : Modification couverture chassis
KERNAFLEN Daniel, 19, route du Tréhou : Changement de toiture et ravalement à l'identique

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandé :

SCEA Kerdadic, Lieu-dit « Kerdadic » : Construction d'une porcherie engraissement et démolition

Accordé :

LE ROUX Yann, 24, Malanty : Création cellier et carport

Etat Civil

Naissance :

20/02 : Billie BOUILLER JUBAULT

Décès :

20/03 : Francine LE MOIGN veuve KERNEIS, 17, voie Romaine

Informations municipales

Bibliothèque : Horaire d'ouverture

le lundi, de 17 h 45 à 19 h
le mercredi, de 17 h 15 à 18 h 30
et le samedi, de 10 h à 11 h 30

Une journée par quinzaine, actuellement le lundi, l'accès est réservé aux scolaires.

Les horaires du lundi et du samedi sont conservés pendant les mois de juillet et d'août.

Coordonnées : 02 98 25 98 56,
bibliotheque.irvillac@gmail.com

Recensement des jeunes au Service National.

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Renouvellement des concessions funéraires

Les propriétaires des concessions funéraires expirant en 2017, sont invités à se présenter en mairie pour effectuer le renouvellement.

Tarifs des concessions

- 15 ans : 115 euros
- 30 ans : 230 euros
- 50 ans : 400 euros
- Perpétuelle : 3 400 euros
- Mini-concession 15 ans : 40 euros
- Mini-concession 30 ans : 80 euros